

COMPTE-RENDU du 07 mars 2017

❖ Ordre du jour :

- Approbation des comptes administratifs de tous les budgets :

Commune	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	745 845.49	911 925.88
Résultat excédent	166 070.39	
Investissement	546 309.43	479 052.99
Résultat déficitaire de l'année	- 67 256.44	
Excédent antérieur	119 840.60	
Excédent final investissement	52 584.16	

- Les dépenses de fonctionnement, avec une baisse de de 45 866.26 €, diminuent de 6 % alors que les recettes augmentent de 2 323 €.

Commerce	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	9 622.79	12 675.00
Résultat de l'année déficit	3 052.21	
Investissement	3 884.15	5 343.48
Résultat de 2016 excédent	1 459.33	
Reprise de l'excédent de n-1	1 818.55	
Excédent final	3 277.88	

Assainissement	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	83 748.47	95 647.41
Résultat de l'année	11 898.94	
Reprise déficit de 2015	9 743.03	
Excédent final	2 155.91	
Investissement	37 917.91	37 767.47
Résultat déficit	150.44	
Excédent antérieur	85 634.09	
Excédent cumulé investissement	85 483.65	

Distributeur	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 060.45	0.00
Résultat déficit	2 060.45	
Reprise sur excédent n-1	1 696.83	
Déficit global	363.62	
Investissement	2 991.69	3 246.00
Excédent	254.31	
Reprise déficit n- 1	- 252.49	
Excédent global final	1.82 €	

A la date du 31 décembre 2016, ce budget est clos, l'emprunt qui reste à solder est intégré à la dette de la commune et a un impact de 5 052 € annuel.

Malgré cette intégration et le nouvel emprunt de 150 k€, l'annuité de la dette de 2017 restera inférieure à celle de 2016.

- A l'issue du MAPA du choix du bureau d'étude, le Cabinet Pierre ROBIN est retenu:

Offre	Pli 1	Pli 2	Pli 3
Références	équivalentes	équivalentes	équivalentes
Fixe tennis	2 850.00	2 350.00	1 400.00
% sur travaux tennis	(1 + 2.5 + 1 + 1 + 1) Global 6.5 %	(0.2 + 0.8 0 + 0.1 + 0.05 + 0.05) global 1.2 %	GLOBAL 2.8 %
Fixe terrain foot	6 450.00 €	2 750.00 €	3 300.00 €
% sur travaux terrain de foot	(0.2 + 0.8 + 0.2 + 0.2 + 0.2) global 1.6 %	(0.2 + 0.8 + 0.1 + 0.05 + 0.05) global 2.1 %	Global 0.65 %
classement	3	2	1

- Validation de l'appellation du futur lotissement à la Bourrie. Le mot « lotissement » ne doit pas apparaître mais l'impasse portera le nom "Clos du relais", avec des numéros continus pour les lots desservis en interne sauf le lot qui sort sur le chemin des Prébendes.
- Arpentage du chemin des randonneurs et actes notariés de 2017

Parcelle mère	Surface totale	Parcelle fille	Surface	Propriétaire
C 391	0ha17a40ca	C1832	0ha17a07ca	JACQUEMONT Karine
		C1833	0ha00a33ca	Commune de Haute-Rivoire
C 386	0ha20a20ca	C1838	0ha19a87ca	M et Mme CHAVAND Serge
		C1839	0ha00a33ca	Commune de Haute-Rivoire
C 811	0ha02a76ca	C1836	0ha02a28ca	BRUYERE Alain
		C1837	0ha00a51ca	Commune de Haute-Rivoire
C 388	0ha07a80ca	C1834	0ha07a52ca	PERRET Bernard
		C1835	0ha00a28ca	Commune de Haute-Rivoire
TOTAL VOIRIE PUBLIQUE			145 m² (0ha01a45ca)	

- La subvention pour l'association "les Amis de Haute-Rivoire" est reconduite pour 2000 € en raison des charges de travaux incontournables.
- Monsieur SOUVY du SYDER a exposé de son action pour la maîtrise des économies d'énergie, le conseil prend la décision d'engager cette action qui sera bénéfique en retour sur investissement.
- Le conseil reconduit la fiscalisation des charges
 - Du SYDER pour 70 392 €.
 - Du SIEMLY pour 3751.80 €
- Suite à l'évolution de la communauté de communes, il est proposé aux élus de s'inscrire dans différentes commissions de travail.
 - Tourisme : Pascale GERIN
 - Urbanisme habitat et patrimoine et économie : Nicolas MURE,
 - Jeunesse, sport loisirs et médiathèque : Christelle SEVE
 - Culture et solidarité enfance : Nathalie JACQUEMOT
 - Voirie - Assainissement - rivières et transmission énergétique : Gilles
 - Agriculture et Forêt : Marc GAYET
 -

❖ **Compte-rendu de la délégation du maire :**

- Le préfet a accusé réception du dossier de demande de subvention pour le terrain de foot.
- Le groupement des quatre cantons notifie le thème retenu pour le comice du 7 juillet 2017 sur l'école des Fans.
- Le plan communal de Sauvegarde sera finalisé pour être audité lors du prochain conseil.
- Par sécurité, le parc aux biches devra être nettoyé suite aux vents violents. En arrière-saison, après les enfouissements et remplacements des réseaux le fond de la rue pourra être aménagé pour améliorer les circulations et la sécurité.

❖ **Bilan des commissions.**

- La fête de la musique est reconduite et portée par les bénévoles qui l'ont relancée, tous les volontaires seront bienvenues pour l'organisation ou pour jouer de leurs instruments
- Le bulletin de l'info municipale sera distribué en fin de mois.
- La manifestation du carnaval sera portée par les deux écoles le samedi 11 mars 2017.
- Il est fait une remarque sur les nuisances sonores liées à l'utilisation de la salle de la Thoranche. Il est rappelé qu'elle doit être libérée pour minuit.
- Une action, dans le cadre du tourisme, sera faite le 8 avril avec une animation géobiologie des caractéristiques de la commune.
- La commune de les halles accueillera la commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie le 15 mars à 11 heures.
- Pour le local associatif, la réception aura lieu le jeudi 09 mars à 17 h dans les lieux.

La séance est levée à 23 h 45.

Secrétaire de séance :

Nathalie JACQUEMOT